

Genève, mai 2019

Revendications à l'aéroport

Les milliers d'employées et employés à l'aéroport sont pénalisés.es tous les jours.

- Il n'y a pas de crèche à proximité et en nombre suffisant pour la garde des enfants ;
- Il n'existe pas de salle pour les femmes qui allaitent (Bon à savoir : le temps d'allaitement fait partie des heures de travail : article 60 OLT1, d'autre part, l'employeur a l'obligation de mettre à disposition un local séparé pour allaiter : article 34 OLT3) ;
- Le chemin entre les parkings et les lieux de travail n'est pas suffisamment sécurisé. De nombreux incidents graves ont traumatisés des femmes mais aussi des hommes. Bon à savoir : en cas de travail de nuit, l'employeur doit prendre des mesures de protection des travailleurs, notamment en ce qui concerne la sécurité sur le chemin du travail, l'organisation des transports, les possibilités de se reposer et de s'alimenter, ainsi que la prise en charge des enfants (article 17e LTr).

Par conséquent, nous les signataires, demandons :

1. D'aménager une crèche pour tous les parents travaillant à l'aéroport ;
2. De mettre à disposition des femmes qui allaitent une salle adéquate ;
3. De sécuriser le chemin entre les parkings du personnel et le lieu de travail (en éclairage, en agents de sécurité, etc.).

Cette pétition sera remise à la direction de l'AIG avec copie aux employeurs. Délai : 11 juin 2019

Nom	Prénom	Entreprise	Email

Le SSP garantit la confidentialité absolue de l'identité des signataires.

Adresse : SSP, Terminal 2, 1^{er} étage, j.pouranpir@sppge.ch, whatsapp / telegram : 079 827 86 27